

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 05179 Numéro SIREN : 452 534 415 Nom ou dénomination : ITM ALIMENTAIRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 76372

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE OUEST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0024 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 2 5 3 4 4 1 5 0 0 0 4 0

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 700	AG	2 700	0
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	102 722 834	AK	95 751 066	6 971 768
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	383 410	AU	131 562	251 848
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	92 035 404	CV	50 371 181	41 664 223
	Autres participations	BB	89 530 186	BC	6 372 558	83 157 628
	Créances rattachées à des participations	BD	9 305 408	BE	194 941	9 110 467
	Autres titres immobilisés	BF	1 252 032	BG		1 252 032
	Prêts	BH	175 571	BI		175 571
	Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)		BJ	295 407 545	BK	152 824 008	142 583 537
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	BX	119 037 416	BY	17 127 375	101 910 041
	Autres créances (3)	BZ	21 837 404	CA		21 837 404
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	CD	1 311 598	CE	34 847	1 276 751
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	965 091	CG		965 091
	Disponibilités	CH	17 429	CI		17 429
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 429	CI		17 429
	TOTAL (III)	CJ	143 168 938	CK	17 162 222	126 006 716
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	438 576 483	IA	169 986 230	268 590 253
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
CP				CR		
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)	DA	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 493 771
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 598 310
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-4 322 137
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	429 087
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 861 000
	Provisions pour charges	DQ	1 111 938
	TOTAL (III)	DR	6 972 938
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	41 497 494
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	823 596
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 486 781
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 098 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	189 005
	Autres dettes	EA	201 269 992
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	260 365 484
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	268 590 253
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	260 365 484
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **ITM ALIMENTAIRE OUEST**Néant ☐ *

Exercice N

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 359 011 631	FB	FC	2 359 011 631
	Production vendue { biens * services *	FD	12 257 859	FE	FF	12 257 859
		FG	60 019 065	FH	FI	60 019 065
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 431 288 555	FK	FL	2 431 288 555
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	6 394 141
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 2 437 682 696
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 345 733 263
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	12 245 602
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	57 500 353
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	214 893
	Salaires et traitements*				FY	2 490 548
	Charges sociales (10)				FZ	1 136 280
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA	1 936 624
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	3 359 715
	Autres charges (12)				GD	667 167
					GE	274 259
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 2 425 558 704
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 12 123 992
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 204 630
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	326 601
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	822 979
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	18 029 453
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP 21 383 662
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	22 027 097
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	7 004 937
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 29 032 034
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-7 648 371
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	4 475 621

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **ITM ALIMENTAIRE OUEST**Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	428 943
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 870 878
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	394 882
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 694 703
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 250 743
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 747 520
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 054 720
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 052 982
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 358 280
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	475 180
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 964 299
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 461 761 061
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 466 083 199
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-4 322 137
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	AI	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CREANCES IRRECouvrABLES	725 670	365 563	
VNC des immos cédées (charge) et Vente immos (produits)	1 747 520	1 870 878	
Charges et Produits Exceptionnels sur PDV portés	293 537	428 912	
Consignation et Déconsignation CONTENANTS et autres chges excep	231 536	31	
Dotations exceptionnelles aux amortissements immos incorpo - SORTIE	897 669		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

ITM ALIMENTAIRE OUEST
N° Siren 452534415
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de la distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition immédiate des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, Le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE OUEST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	ras
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions réglementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Stocks

Néant

6. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

7. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

8. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

9. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013 la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

10. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- mode de départ : Volontaire
- âge de départ : cadres 65 ans / autres 64 ans
- mortalité : INSEE 2017-2019 par sexe
- taux de turnover : Table TO 2023 fonction de l'âge
- taux de progression : entre 2% et 3% selon CSP
- taux d'actualisation : 3.30%

Instruments financiers

Néant

11. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE OUEST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	104 946	524	2 747	102 723
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	104 948	524	2 747	102 726

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	95 698	2 800	2 747	95 751
Total	95 701	2 800	2 747	95 754

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisition s	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	383			383
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	383			383

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	97	35		132
Total	97	35		132

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	35 621	57 895	1 481	92 035
Créances rattachées à des participations	87 295	16 473	16 442	87 326
Intérêts sur créances rattachées	247	1 958		2 205
Autres titres immobilisés	9 790	45	529	9 305
Prêts	1 427	711	886	1 252
Dépôts et cautionnements	11	131		141
Autres immobilisations financières	96	34	96	34
Total	134 485	77 247	19 434	192 298

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	30 614	21 491	1 734	50 371
Créances rattachées à des participations	21 658	489	15 775	6 373
Autres titres immobilisés	186	42	33	195
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	52 458	22 022	17 541	56 939

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	89 530	89 530	
Prêts	1 252	296	956
Autres immobilisations financières	176		176
Total	90 958	89 861	1 097

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	119 037	119 037	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Etat, autres collectivités	1 615	1 615	
Groupe et Associés	540	540	
Autres débiteurs	19 665	19 665	
Total	140 875	140 875	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscal pour respectivement 121k€ et -4707 k€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement d'avoirs à recevoir

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	20 497	3 360	6 730	17 127
Autres créances	35			35
Total	20 532	3 360	6 730	17 162

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commar	
Avoir à recevoir	19 519
Facture à établir	9 527
Autres produits à recevoir	2 204
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	31 250

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	965	98
VMP	1 312	2 262
Total	2 277	2 359

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 17 k€ sont principalement composées de :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES SECOIA	15	0	0
autres charges constatées d'avance HG	2	0	0
	0	0	0
	0	0	0
Total	17		

7. Ecart de conversion - Actif

Néant

8. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2023.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2023	Résultat 2022	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 494				2 494
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves	3 705		-1 107		2 598
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	-1 107	1 107	-4 322		-4 322
Total	5 145	1 107	-5 429		823

9. Subvention d'investissement

Néant

10. Provisions

Provisions réglementées

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	444	14	29	429
Autres				
Total	444	14	29	429

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023	reclassement	
Provisions pour litiges	690	1 143	30		1 803	4058	5861
Provisions pour garanties données aux clients							
Provisions pour pertes sur marché à terme							
Provisions pour amendes et pénalités							
Provisions pour pertes de change							
Provisions pour pensions et obligations similaires							
Provisions pour impôts							
Provisions pour renouvellement des immobilisations							
Provisions pour gros entretien et grandes révisions							
Autres provisions pour risques et charges	4 986	672	481	7	5 170	-4058	1112
Total	5 676	1 815	511	7	6 973		6973

Dont dotations et reprises d'exploitations	637
Dont dotations et reprises financières	-483
Dont dotations et reprises exceptionnelles	1143

11. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de cr				
Dépôt et cautionnement	175			175
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières	41 323	464		40 859
Découverts bancaires				
Total	41 497	41 323		175

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487	13 487		
Dettes groupe	4 829	4 829		
Dettes fiscales et sociales	3 099	3 099		
Dettes sur immobilisations	189	189		
Autres dettes	197 265	197 265		
Total	218 868	218 868		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 4 000 k€ et du compte courant de TVA pour 121 k€

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières (intérêts courus)	464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10110
Dettes fiscales et sociales	1385
Autres dettes (avoirs à établir)	19636
Total	31 595

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Vente de produits finis / Vente de terrain	12 258	16 027
Vente de produits résiduels		
Prestations de défense du réseau / Prestation de service		
Activité de commissionnaire à la vente	11 374	12 424
Ventes de marchandises	2 359 012	2 153 114
Refacturations	48 710	43 785
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-65	-73
Total	2 431 289	2 225 276

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres achats	-5 365	-6 704
Sous-traitance	-1 828	-1 968
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-1 637	-2 199
Entretiens et réparations	-37	-31
Assurances	-80	-71
Etudes, recherches et documentations	-252	-275
Personnel extérieur à l'entreprise	-2	-3
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-239	-93
Publicité, publication et relations publiques	-46 729	-42 111
Transports	-9	-8
Déplacements	-252	-230
Frais postaux et de télécommunications	-10	-15
Services bancaires	-10	-0
Divers	-1 051	-1 055
Total	-57 500	-54 763

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)		
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	2 531	517
Autres intérêts et produits assimilés	823	695
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 029	919
Total Produits financiers	21 384	2 130
Intérêts	-464	
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-22 027	-405
Autres charges financières	-6 541	-4 587
Total Charges financières	-29 032	-4 992
Total	-7 648	-2 862

Les dotations financières de 22 027 milliers d'euros correspondent à hauteur de 489 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres à hauteur de 21 491 milliers d'euros .

Les reprises de provisions financières de 18 029 milliers d'euros correspondent aux reprises sur provisions sur comptes courants pour 15 775 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur titres pour 1 734 milliers d'euros et aux reprises Provisions financières SN négatives pour 488 milliers d'euros.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers	429	72
Produits des cessions d'actifs	1 871	343
Reprises sur provisions et transferts de charges	395	12 104
Total Produits exceptionnels	2 695	12 518
Amendes et pénalités		
Abandons de créances	-726	-10 873
Charges diverses exceptionnelles	-525	-1 353
Valeur nette comptable des titres cédés	-1 748	-1 597
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-2 055	-4 078
Total Charges exceptionnelles	-5 053	-17 902
Total	-2 358	-5 383

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des S	75	19	9	2	84	21
Provisions non déductibles	4 278	1 070	-3 136	-784	1 142	286
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires						
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 28 ou 31%	-1 257	-5 942
Impôt au taux réduit		-22
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-1 257	-5 964
Impôt sur le résultat courant	-1 257	-11 123
Impôt sur résultat exceptionnel		5 159
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)	-1 257	-5 964

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2023	2022
Cadres	45	45
Agents de Maîtrise	8	8
Employés	1	1
Ouvriers	1	1
Total	55	55

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 d'un montant total HT s'élève à 69 966€

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	54 000	15 966

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

- Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 432 539 euros contre 337 776 euros en 2022.
- Engagements de crédit-bail (néant)

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

		Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
Raison sociale	% de part.	des titres	des titres				
Filiales (plus de 50%)							
DAUPHIN	99,80%	1	1	742 712	- 113 034	3 210 135	- 165 183
LAURCIA	99,97%	10 836 000	-	1 531 765	- 1 531 765	-	591
VALAUBRI	99,99%	3 302 176	3 302 176		1 571 938	16 180 768	122 129
MALCOR	49%PP+51%PP	2 600 004	4	116 385	- 4 527	-	- 6 680
LYKES	99,99%	1 972 915	1	4 024	- 90	-	30 973
CHANAY	99,98%	2 308 991	1	886	- 886	-	2 385
QUAINEAU	99,98%	3 217 841	1	130 967	2 680	-	- 64 729
CHAMPNAIE	99,98%	878 681	1	-	1 200	-	- 1 060
CHEMILAND	99,96%	2	2	72 211	- 57 258	-	- 10 453
ALIFANS	99,96%	852 371	3	-	-	-	14
GELNA	99,96%	1 207 041	1	36 608	- 3 324	-	- 2 426
NODEN	65,97% PP + usu 34% 15/04/2012 + NP 34% vrt	1 384 001	8	-	-	-	15
HEUROMAT	99,98%	2	2	1 026 088	- 1 026 088	-	-
BAIN DIST.	99,99PP	177 881	6	658 432	- 658 432	-	-
RECHAN	99,98% PP	18 867 331	1	38 871	25 973	-	- 5 270
CHAMALOTINE SCI	100,00%	198 750	198 750	2 404 004	803 061	553 214	113 424
RUISSEAU	99,00%	1 584	-	720 599	- 720 699	-	-
BELLODIS	99,99 PP %	3 627 543	2	-	-	-	- 8
STEREN	99,96%	1 080 408	61 000		96 349	7 947 818	- 315 681
LEOSAN	99,00%	1 584	1 584	529 568	nc	nc	nc
GREECE 31	100,00%	564 080	564 080	1 099 595	nc	nc	nc
GREECE 48	100,00%	839 180	839 180	1 092 971	nc	nc	nc
GREECE 88	100,00%	135 605	135 605	25 571	nc	nc	nc
GREECE 99	49,00%	396 740	396 740	9 932	nc	nc	nc
GREECE 100	49,00%	6 499 872	6 499 872	198 072	nc	nc	nc
GREECE 112	49,00%	798 902	798 902	26 385	nc	nc	nc
GREECE 116	49,00%	2 525 980	2 525 980	88 393	nc	nc	nc
GREECE 120	49,00%	2 405 937	2 405 937	71 869	nc	nc	nc
GREECE 121	49,00%	522 474	522 474	13 808	nc	nc	nc
GREECE 123	49,00%	2 481 164	2 481 164	74 188	nc	nc	nc
GREECE 125	49,00%	7 092 027	7 092 027	252 328	nc	nc	nc
GREECE 139	49,00%	1 226 928	1 226 928	41 753	nc	nc	nc
GREECE 140	49,00%	1 693 055	1 693 055	49 893	nc	nc	nc
GREECE 143	49,00%	4 070 242	4 070 242	204 338	nc	nc	nc
GREECE 144	49,00%	2 100 800	2 100 800	62 463	nc	nc	nc
GREECE 147	49,00%	2 238 731	2 238 731	66 715	nc	nc	nc
GREECE 154	49,00%	1 824 273	1 824 273	53 938	nc	nc	nc
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE OUEST	30,00%	211 675	211 675	-	nc	nc	nc
LOUARMOR	49%PP	1 375 296	1		nc	nc	nc
RENGAST	49,00%	-	-		nc	nc	nc
VARFON	49% PP	1	1	895 044	nc	nc	nc
CACOBENE	5%PP+5%NP	6 121	-	916 751	nc	nc	nc
CHALISMAR	44,96% PP	1	1	335 250	nc	nc	nc
MABAMA	10%PP	3 424	-	114 393	nc	nc	nc
BOUSSICO	10%PP	21 500	21 500	580 512	nc	nc	nc

ITM ALIMENTAIRE OUEST

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 48.000 euros

Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS

452 534 415 R.C.S. PARIS

(ci-après « la Société »)

* *

*

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 MAI 2024

Extrait du Procès-Verbal

.../...

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à -4.322.137 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte « Report à nouveau », soit -4.322.137 €
qui s'élève ainsi à -4.322.137 €.....

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été fait aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

.../...

SIXIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

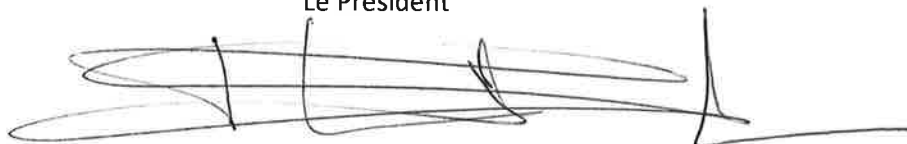
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

.../...

Pour extrait certifié conforme à l'original

Monsieur François-Laurent DANIEL

Le Président



ITM ALIMENTAIRE OUEST
N° Siren 452534415
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de la distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition immédiate des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, Le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE OUEST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	ras
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Stocks

Néant

6. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

7. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

8. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

9. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013 la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

10. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- mode de départ : Volontaire
- âge de départ : cadres 65 ans / autres 64 ans
- mortalité : INSEE 2017-2019 par sexe
- taux de turnover : Table TO 2023 fonction de l'âge
- taux de progression : entre 2% et 3% selon CSP
- taux d'actualisation : 3.30%

Instruments financiers

Néant

11. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE OUEST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	104 946	524	2 747	102 723
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	104 948	524	2 747	102 726

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	95 698	2 800	2 747	95 751
Total	95 701	2 800	2 747	95 754

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisition s	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	383			383
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	383			383

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	97	35		132
Total	97	35		132

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	35 621	57 895	1 481	92 035
Créances rattachées à des participations	87 295	16 473	16 442	87 326
Intérêts sur créances rattachées	247	1 958		2 205
Autres titres immobilisés	9 790	45	529	9 305
Prêts	1 427	711	886	1 252
Dépôts et cautionnements	11	131		141
Autres immobilisations financières	96	34	96	34
Total	134 485	77 247	19 434	192 298

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	30 614	21 491	1 734	50 371
Créances rattachées à des participations	21 658	489	15 775	6 373
Autres titres immobilisés	186	42	33	195
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	52 458	22 022	17 541	56 939

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	89 530	89 530	
Prêts	1 252	296	956
Autres immobilisations financières	176		176
Total	90 958	89 861	1 097

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	119 037	119 037	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Etat, autres collectivités	1 615	1 615	
Groupe et Associés	540	540	
Autres débiteurs	19 665	19 665	
Total	140 875	140 875	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscal pour respectivement 121k€ et -4707 k€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement d'avoirs à recevoir

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	20 497	3 360	6 730	17 127
Autres créances	35			35
Total	20 532	3 360	6 730	17 162

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commar	
Avoir à recevoir	19 519
Facture à établir	9 527
Autres produits à recevoir	2 204
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	31 250

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	965	98
VMP	1 312	2 262
Total	2 277	2 359

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 17 k€ sont principalement composées de :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES SECOIA	15	0	0
autres charges constatées d'avance HG	2	0	0
	0	0	0
	0	0	0
Total	17		

7. Ecart de conversion - Actif

Néant

8. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2023.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2023	Résultat 2022	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 494				2 494
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves	3 705		-1 107		2 598
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	-1 107	1 107	-4 322		-4 322
Total	5 145	1 107	-5 429		823

9. Subvention d'investissement

Néant

10. Provisions

Provisions réglementées

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	444	14	29	429
Autres				
Total	444	14	29	429

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023	reclassement	
Provisions pour litiges	690	1 143	30		1 803	4058	5861
Provisions pour garanties données aux clients							
Provisions pour pertes sur marché à terme							
Provisions pour amendes et pénalités							
Provisions pour pertes de change							
Provisions pour pensions et obligations similaires							
Provisions pour impôts							
Provisions pour renouvellement des immobilisations							
Provisions pour gros entretien et grandes révisions							
Autres provisions pour risques et charges	4 986	672	481	7	5 170	-4058	1112
Total	5 676	1 815	511	7	6 973		6973

Dont dotations et reprises d'exploitations	637
Dont dotations et reprises financières	-483
Dont dotations et reprises exceptionnelles	1143

11. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de cr				
Dépôt et cautionnement	175			175
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières	41 323	464		40 859
Découverts bancaires				
Total	41 497	41 323		175

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487	13 487		
Dettes groupe	4 829	4 829		
Dettes fiscales et sociales	3 099	3 099		
Dettes sur immobilisations	189	189		
Autres dettes	197 265	197 265		
Total	218 868	218 868		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 4 000 k€ et du compte courant de TVA pour 121 k€

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières (intérêts courus)	464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10110
Dettes fiscales et sociales	1385
Autres dettes (avoirs à établir)	19636
Total	31 595

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Vente de produits finis / Vente de terrain	12 258	16 027
Vente de produits résiduels		
Prestations de défense du réseau / Prestation de service		
Activité de commissionnaire à la vente	11 374	12 424
Ventes de marchandises	2 359 012	2 153 114
Refacturations	48 710	43 785
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-65	-73
Total	2 431 289	2 225 276

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres achats	-5 365	-6 704
Sous-traitance	-1 828	-1 968
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-1 637	-2 199
Entretiens et réparations	-37	-31
Assurances	-80	-71
Etudes, recherches et documentations	-252	-275
Personnel extérieur à l'entreprise	-2	-3
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-239	-93
Publicité, publication et relations publiques	-46 729	-42 111
Transports	-9	-8
Déplacements	-252	-230
Frais postaux et de télécommunications	-10	-15
Services bancaires	-10	-0
Divers	-1 051	-1 055
Total	-57 500	-54 763

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)		
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	2 531	517
Autres intérêts et produits assimilés	823	695
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 029	919
Total Produits financiers	21 384	2 130
Intérêts	-464	
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-22 027	-405
Autres charges financières	-6 541	-4 587
Total Charges financières	-29 032	-4 992
Total	-7 648	-2 862

Les dotations financières de 22 027 milliers d'euros correspondent à hauteur de 489 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres à hauteur de 21 491 milliers d'euros .

Les reprises de provisions financières de 18 029 milliers d'euros correspondent aux reprises sur provisions sur comptes courants pour 15 775 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur titres pour 1 734 milliers d'euros et aux reprises Provisions financières SN négatives pour 488 milliers d'euros.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers	429	72
Produits des cessions d'actifs	1 871	343
Reprises sur provisions et transferts de charges	395	12 104
Total Produits exceptionnels	2 695	12 518
Amendes et pénalités		
Abandons de créances	-726	-10 873
Charges diverses exceptionnelles	-525	-1 353
Valeur nette comptable des titres cédés	-1 748	-1 597
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-2 055	-4 078
Total Charges exceptionnelles	-5 053	-17 902
Total	-2 358	-5 383

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des S	75	19	9	2	84	21
Provisions non déductibles	4 278	1 070	-3 136	-784	1 142	286
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires						
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 28 ou 31%	-1 257	-5 942
Impôt au taux réduit		-22
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-1 257	-5 964
Impôt sur le résultat courant	-1 257	-11 123
Impôt sur résultat exceptionnel		5 159
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)	-1 257	-5 964

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2023	2022
Cadres	45	45
Agents de Maîtrise	8	8
Employés	1	1
Ouvriers	1	1
Total	55	55

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 d'un montant total HT s'élève à 69 966€

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	54 000	15 966

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

- Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 432 539 euros contre 337 776 euros en 2022.
- Engagements de crédit-bail (néant)

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

		Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
Raison sociale	% de part.	des titres	des titres				
Filiales (plus de 50%)							
DAUPHIN	99,80%	1	1	742 712	- 113 034	3 210 135	- 165 183
LAURCIA	99,97%	10 836 000	-	1 531 765	- 1 531 765	-	591
VALAUBRI	99,99%	3 302 176	3 302 176		1 571 938	16 180 768	122 129
MALCOR	49%PP+51%PP	2 600 004	4	116 385	- 4 527	-	- 6 680
LYKES	99,99%	1 972 915	1	4 024	- 90	-	30 973
CHANAY	99,98%	2 308 991	1	886	- 886	-	2 385
QUAINEAU	99,98%	3 217 841	1	130 967	2 680	-	- 64 729
CHAMPNAIE	99,98%	878 681	1	-	1 200	-	- 1 060
CHEMILAND	99,96%	2	2	72 211	- 57 258	-	- 10 453
ALIFANS	99,96%	852 371	3	-	-	-	14
GELNA	99,96%	1 207 041	1	36 608	- 3 324	-	- 2 426
NODEN	65,97% PP + usu 34% 15/04/2012 + NP 34% vrt	1 384 001	8	-	-	-	15
HEUROMAT	99,98%	2	2	1 026 088	- 1 026 088	-	-
BAIN DIST.	99,99PP	177 881	6	658 432	- 658 432	-	-
RECHAN	99,98% PP	18 867 331	1	38 871	25 973	-	- 5 270
CHAMALOTINE SCI	100,00%	198 750	198 750	2 404 004	803 061	553 214	113 424
RUISSEAU	99,00%	1 584	-	720 599	- 720 699	-	-
BELLODIS	99,99 PP %	3 627 543	2	-	-	-	- 8
STEREN	99,96%	1 080 408	61 000		96 349	7 947 818	- 315 681
LEOSAN	99,00%	1 584	1 584	529 568	nc	nc	nc
GREECE 31	100,00%	564 080	564 080	1 099 595	nc	nc	nc
GREECE 48	100,00%	839 180	839 180	1 092 971	nc	nc	nc
GREECE 88	100,00%	135 605	135 605	25 571	nc	nc	nc
GREECE 99	49,00%	396 740	396 740	9 932	nc	nc	nc
GREECE 100	49,00%	6 499 872	6 499 872	198 072	nc	nc	nc
GREECE 112	49,00%	798 902	798 902	26 385	nc	nc	nc
GREECE 116	49,00%	2 525 980	2 525 980	88 393	nc	nc	nc
GREECE 120	49,00%	2 405 937	2 405 937	71 869	nc	nc	nc
GREECE 121	49,00%	522 474	522 474	13 808	nc	nc	nc
GREECE 123	49,00%	2 481 164	2 481 164	74 188	nc	nc	nc
GREECE 125	49,00%	7 092 027	7 092 027	252 328	nc	nc	nc
GREECE 139	49,00%	1 226 928	1 226 928	41 753	nc	nc	nc
GREECE 140	49,00%	1 693 055	1 693 055	49 893	nc	nc	nc
GREECE 143	49,00%	4 070 242	4 070 242	204 338	nc	nc	nc
GREECE 144	49,00%	2 100 800	2 100 800	62 463	nc	nc	nc
GREECE 147	49,00%	2 238 731	2 238 731	66 715	nc	nc	nc
GREECE 154	49,00%	1 824 273	1 824 273	53 938	nc	nc	nc
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE OUEST	30,00%	211 675	211 675	-	nc	nc	nc
LOUARMOR	49%PP	1 375 296	1		nc	nc	nc
RENGAST	49,00%	-	-		nc	nc	nc
VARFON	49% PP	1	1	895 044	nc	nc	nc
CACOBENE	5%PP+5%NP	6 121	-	916 751	nc	nc	nc
CHALISMAR	44,96% PP	1	1	335 250	nc	nc	nc
MABAMA	10%PP	3 424	-	114 393	nc	nc	nc
BOUSSICO	10%PP	21 500	21 500	580 512	nc	nc	nc